Mission complète de Victor Hugo, Poésies, Théâtre, Roman, etc., à 25 centimes. Mission complète de Victor Hugo, Poésies, Théâtre, Roman, etc., à 25 centimes. Il paraît deux volumes par semaine.

BONDUES

Une récompense bien méritée

Nous avons eu le bonheur de publier, lundi, l'acte qui a été promulgué par le Président de la République, nommant M. Conia à la dignité d'officier d'Académie.

Aujourd'hui nous venons en leur nom lui adresser nos félicitations et chaleureuses félicitations et l'assurance de l'immense plaisir que cette nouvelle nous a causé à tous, plaisir d'autant plus vif que cette distinction est plus méritée par comme fonctionnaire, soit pour les services rendus à la cause de la République, à la cause laïque.

Vers 1880 que M. Conia fut nommé rédacteur à Bondues, après avoir été attaché pendant douze années à la distillerie Lesaffre, à Marcq-en-Barœul, comme chef de service des contributions indirectes.

Déjà à cette époque, le vieux lutteur était considéré pour ce qu'il est, un républicain irréductible, un vieux roc que le flot clérical ne sut jamais ni ébranler, ni entamer.

En 1886, après le départ de M. Laurencon, le nouveau préfet le nomme vice-président de la commission de l'Hospice, puis, trois mois après, membre du Bureau de bienfaisance et délégué cantonal.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Conia exporta ses services des pauvres et de l'enseignement laïque toute l'énergie qu'il avait si souvent montrée dans sa vie de combat pour les idées démocratiques.

Les écoles laïques surtout sont l'objet de sa sollicitude incessante. Et, quoique peu fortuné lui-même, il trouve pourtant le moyen de puiser dans sa bourse pour aider au recrutement de ces établissements.

Le gouvernement de la République a accompli un acte de vraie justice en récompensant ce vieux serviteur, qui a passé sa vie à lutter pour elle et dont le cœur toujours jeune et vivi a conservé le robuste foi en un avenir de liberté et de fraternité universelle.

B.

MOUVAUX

Pour l'Œuvre de l'Hospice. — Une quête faite au banquet de la fête des Boulistes, chez M. Pierre Leroy, a produit la somme de 3 f. 35.

Une autre faite au banquet de la Société de boules établie chez M. Herbrens, au hameau des Coulons, a produit 2 fr.

Une troisième faite à une partie de cartes, chez M. Eleuthère Catelle, rue Mirabeau, a rapporté la somme de 6 f. 25.

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE MEULE EN FLAMMES

Un incendie s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi à la ferme occupée par Mme veuve Druelle, sise au chemin des Peupliers.

Une meule de blé de 125 hectolitres de froment a été la proie des flammes. On ignore la cause de cet incendie. Il y a assurance.

LANNOY

Un déraillement en gare d'Ascq

Lundi, le train d'Orchies arrivant à Ascq vers 4 heures 1/2 du soir, a déraillé en face de la gare, par suite d'une erreur d'aiguillage.

Plusieurs voitures tout vides des rails; les voyeurs qu'elles renfermaient ont été fortement secoués; mais heureusement tout se borne à quelques contusions qui n'auront comme suite grave. Les trains ont éprouvé de ce fait un certain retard.

LILLE

Le CRIME de la RUE GAMBETTA

L'ALIBI DE BOUCHE

La police de sûreté est activement occupée à vérifier l'alibi de Bouche, que nous avons reproduit il y a quelques jours.

Il est avéré que le pseudo-commis-voyageur a causé quelques minutes avec M. Dumoulin, le voir où le crime de la rue Léon-Gambetta fut commis.

M. Dumoulin déclare que c'est tout à fait occasionnellement qu'il a eu conversation avec Bouche, car il ne le connaissait pas et ne l'avait jamais vu.

Interpellé par un passant, il lui répondit, mais la conversation ne dura guère.

Une battue à la frontière

Hier la police de sûreté de Roubaix, de Tourcoing, la brigade de gendarmerie de Mouscron, la police et la gendarmerie de Mouscron, ont fait une battue à la frontière, depuis Horsenaux jusqu'à Blagnonchet.

Au cours de cette battue, cinq arrestations ont été opérées, mais la police, qui comptait rencontrer le fameux « bordeu » Antoine Tychinon, dans un coup de filet, a été complètement déçue.

LA TENTATIVE D'ASSASSINAT de la rue Rabelais

L'état de Mlle Hortense Vanhoni, la victime du drame de la rue Rabelais, est toujours relativement satisfaisant.

On n'a pu savoir, quant à présent, déterminer l'emplacement exact du projectile qui a pénétré derrière l'oreille de la jeune fille. M. Carlioux, médecin-légiste a été chargé de l'examen de la blessée.

Arrestation d'un filou. — Le sieur Désiré Dupont, 31 ans, sans domicile fixe, était hier quelque temps activement recherché par les gendarmeries de Lons et d'Haubourdin.

Dupont avait, à plusieurs reprises, fait main basse sur le contenu du tiroir de diverses cabarettières, profitant, pour mettre son projet à exécution, de l'absence de ces dernières.

Lundi soir, vers sept heures, comme ce personnage se promenait rue de l'Hospital-Militaire, il fut abordé par deux agents de la sûreté qui le connaissaient si qui lui mirent la main au collet.

Dupont a été remis entre les mains de la gendarmerie.

Pincé ! — Il y a quelques semaines M. Chaty, commissionnaire, rue St-Sauveur, 49, était victime de cambriolages, qui lui enlevaient 2000 francs de titres.

A la suite d'une enquête, le sieur Alphonse Cœryn, fut arrêté à Roubaix comme ayant participé à ce vol.

Cœryn avoua qu'il avait deux complices, parmi lesquels son frère François, qui fut plus tard arrêté à Gand.

Quant au troisième individu, Victor-Ruillaert, les agents n'ont réussi à lui mettre la main au collet à Paris. Ruillaert a été transféré à Lille et délivré au Parquet.

Volé ? — Un surveillant de nuit du Grand-Hôtel, rue Faidherbe, M. Arsène Bertrand, 37 ans, se levait vers 4 h. 1/2, pour prendre son service, constatait la disparition de son portemonnaie contenant une somme de 225 francs qui avaient été dérobés pendant son sommeil.

Agression nocturne. — Hier, vers six heures du soir, un jeune garçon, âgé de 13 ans, du nom de Leflief, demeurant rue du Faubourg-de-Béthune, cité Thomas, 40, rentrait chez lui, lorsque deux passants, près des remparts, il fut assailli par deux individus qui tentèrent de le dévaliser après l'avoir rossé de coups.

Les agresseurs en furent pour leurs frais car le jeune Leflief n'avait rien sur lui.

Le frère de Leflief, âgé de 19 ans, a ne arrêter l'un des individus auteurs de cette agression. C'est un nommé Bulaine, 63 ans, sans profession ni domicile fixe.

Bulaine, qui était en état d'ivresse, a été remis entre les mains de M. Foucart, commissaire de permanence.

Singulière découverte. — Deux personnes passant rue d'Esquermes, hier matin, vers onze heures, remarquèrent devant le n° 27 de ladite rue, un paquet soigneusement enveloppé avec du papier, et portant l'adresse d'un professeur de la Faculté de médecine.

Le paquet fut ouvert. Il contenait un débris humain, que les deux personnes remirent immédiatement entre les mains de M. Roussenne, commissaire de police. Ce dernier a ouvert une enquête.

On se croit en présence d'une farce d'étudiant.

Une grève au tissage Wicart. — Hier, à 3 heures du matin, 60 ouvriers sur 100, occupés au tissage Wicart, rue Pierre-Legrand, 224, ont cessé tout travail.

Les tisseurs se sont rendus à la suite d'une amende de 2 fr. 50, infligée à un de leurs camarades au sujet d'une toile mal confectionnée.

Mardi soir, une solution étant intervenue les ouvriers ont décidé de reprendre le travail mercredi matin.

Car et voiture. — Un accident de voiture s'est produit hier soir vers 5 heures, à l'angle du boulevard de la Liberté et de la rue Nationale.

Un bianchisseur, demeurant à Loos, M. Charlet-Lecat, s'engageait avec sa voiture, boulevard de la Liberté, quand l'une des roues de derrière du véhicule, prise dans les rails du tramway, vint à se briser.

Au même instant arrivait le car A.

Les chevaux de M. Charlet-Lecat effrayés par la chute de la voiture qu'ils traînaient, se jetèrent sur le tramway.

Fort heureusement personne ne fut blessé.

La circulation des tramways a subi de ce fait une interruption de quelques minutes.

Un cheval emballé. — Un cheval attelé à une voiture des Messageries du chemin de fer s'est emballé hier matin, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons.

Le conducteur M. Labby, 52 ans, rue St-Eloi, brisa ses guides en s'efforçant de maintenir l'animal.

Le cheval accélérait sa course et allait sans nul doute causer un accident, lorsque M. Paquet, restaurateur, s'élança et parvint à le maîtriser, à l'angle de la rue de Béthune.

Quelques minutes de trouble sur un parcours d'une quinzaine de mètres.

Nos félicitations à ces courageux citoyens.

FINANCES

Paris, le 4 mars 1903.

La séance a encore été totalement dépourvue d'animation et les cours n'ont guère varié.

Nous retrouvons le 3 0/0 à 101.30 et le 3 1/2 0/0 à 100.95.

Nos établissements de crédit restent fermes à leurs cours précédents. La Compagnie Française des Mines d'Or et de Métaux Ex Sud vaut 215 fr.

Dans la compartiment industriel, les Wagons-Lits cotent à 212; le Gaz s'incrit à 650; la Dynamite Cordeau se traite vers 760.

En Rentes, l'action de la Société des Gaudchons de Carmi est à 170 fr. et la part à 26 fr. Cette société, malgré un crédit d'exploitation, pendant une durée de trente ans, sur une étendue de 40.000 hectares.

Les fonds étrangers continuent leur mouvement de reprise: italien 105.45, Ritériture 77.47, Serbe 4.00 0/0 59; le fer avec probable sura lieu le lirge accessoirel du cette rente, la prime de remboursement est intéressante. La marche brige est calme. 3 0/0 90.67. La Compagnie Centrale Nationale Financière gagne 32 fr., 50 à 173.50. Dividende internationale de Tramways en avance à 65. La Compagnie d'Assurances progresse à 98.24. Portugaise Compagnie Industrielle d'électricité d'Anvers gagne à 63. Mines d'Or et Port Belge-Roumains de Transport meurt tannes à 44 et 25.

Chemins français inactifs.

LE NORD

La grève de Lomme

Les grévistes de la filature de coton de MM. Dubot, Fremaux et Delplanque au Marais de Lomme, ont résolu de présenter une lettre à leurs patrons afin d'exposer leurs revendications.

Cette filature est de fondation toute récente, et les ouvrières, dans la période de début, étaient payées à la journée. C'est lorsque les patrons ont voulu établir dans leur usine un tarif semblable à des établissements analogues, que les ouvrières se sont mises en grève.

Voleurs de volailles à Flêches-Thumesnil

Les dévaliseurs de poulaillers qui mettent en coupe réglée les propriétaires de volailles de Flêches-Thumesnil et des environs, se sont introduits dans la nuit de dimanche à lundi dans la basse-cour de M. Barbé, épicier, rue Pasteur, et lui ont soustrait deux poules et un coq.

A Flêches, des vols qui peuvent se rattacher au précédent ont été commis à la ferme de Mlle Lingre Derangez dans leurs opération par l'arrivée de quelques passants, ils se sont bornés à enlever une pièce de tôle qui entourait un puits.

La gendarmerie de Lille a ouvert une enquête.

VALENCIENNES

APRÈS UNE NUIT D'AMOUR

Un vol de cinq mille francs

Une chanteuse du café-concert, venant de Mons, nommée Marie Bury, âgée de 28 ans, arrivait lundi soir à Valenciennes, en compagnie d'un sieur Alfred Petit, qu'elle connaissait depuis quelque temps.

Le couple descendit du restaurant Godon où il prit la nuit.

Mardi matin, l'homme se leva et descendit pour commander le petit déjeuner, laissant sa compagne endormie.

Celle-ci se réveilla quelques minutes après et poussa des cris qui amenèrent le personnel et les autres locataires de la maison en constatant que son mari avait pris la fuite avec un coffret renfermant toute sa fortune: bagues, bracelets, bijoux divers, d'une valeur totale de 3.000 fr., 500 fr. en pièces d'argent, d'or et billets de banque, plus une traite de 1310 fr. et un livret de caisse d'épargne de 200 fr.

Mlle Bury courut aussitôt à la police pour faire sa déclaration et se rendit ensuite à la gare, car dans le coffret se trouvait son billet de bagage et elle craignait que le voleur n'enlève sa valise de la consigne avant de s'enfuir. Mais heureusement, il n'en eut pas le temps.

La police recherche activement l'indélicat personnage qui n'en serait pas à son premier méfait.

HAZEBROUCK

UNE JEUNE FILLE ASSASSINÉE à Steenvoorde

Drame mystérieux. — Un simulacre de suicide. — L'autopsie. — Quel est le coupable

Notre correspondant nous télégraphie :

Contrairement à ce que je vous ai télégraphié hier, alors que chacun croyait à un suicide, les conclusions du rapport, paraît-il, concluent non plus à un suicide mais bien à un crime.

La jeune fille Marie Marin, a reçu un coup de fusil qui lui est entré par la joue gauche et ressorti par le cou emportant toute la mâchoire. La mort a été instantanée.

Voici ce que j'ai pu apprendre sur ce meurtre qui fait l'objet de toutes les conversations.

Le dimanche une membre de la famille s'était donné rendez-vous à l'estaminet Rides où il y avait beaucoup de monde. Une jeune fille qui habite près de là, avait été dans nulle et elle se serait rendue à domicile, vers 6 heures 1/2.

Elle en partit vers 6 heures 1/2. On ne revit plus la revoir.

La gendarmerie était en effet prévenue vers minuit qu'on venait de la trouver morte.

Le parquet prévenu arriva le lendemain vers deux heures après-midi. Il trouva la jeune fille étendue sur le dos, près de son poêle, la jambe droite un peu repliée, le bras droit replié en arrière également avec le tisonnier posé en travers sur son cou; un fusil de chasse le canon tourné vers sa tête reposait en travers sur les jambes.

Au premier abord on était porté à croire à un suicide, mais l'état de la victime devait prouver qu'il y avait eu meurtre. On explique ainsi comment il a dû se produire.

La jeune fille était partie de l'estaminet Rides à bon heure et comptait rentrer à Steenvoorde pour y prendre le repas de son père. Or, on a trouvé sur le poêle une casserole pleine d'eau contenant des bâtons de chocolat non encore fondus.

On peut déduire de là que l'eau n'était pas encore bien chaude et que le crime a dû être commis dès le moment de son entrée. Elle devait même être en train d'attiser son feu, car le couvercle n'était pas dessus et on explique ainsi la présence du tisonnier en croix.

A la détente du fusil, était attachée une ficelle par un nœud simple, lâche, dont l'autre extrémité était dans la main de la victime. Rien ne permet de supposer que le coup ait pu être un simulacre de suicide, ou bien, si cette ficelle tenait à la détente, il était absolument impossible de faire partir le coup.

On ne s'explique pas non plus comment dans ces conditions le coup sortait pu entrer par la joue pour ressortir dans le cou.

Le médecin-légiste, qui était sur les lieux avec le parquet, a procédé à l'autopsie de la victime. Au sujet de la blessure, il a constaté ce qui est ci-dessus, et conclut à ce que la mort ait été instantanée et que le meurtrier ait pu se tenir à 4 à 5 mètres.

Y a-t-il là un indice? On ne sait. Dans la maison, rien de dérangé, simplement la porte ouverte. Mais si je suis bien informé, il y a parquet penchérait à croire qu'on se trouve en présence d'un drame passionnel ou peut-être encore d'un drame de famille. Mais, l'enquête fera-t-elle lumière. En tous cas, cela sera difficile.

Dans cette affaire l'imagination des gens se donne libre cours. Les gens disent que c'est un amant jaloux qui est le coupable, d'autres vont jusqu'à accuser... en fin de compte l'auteur du meurtre devait être certainement quelqu'un connaissant parfaitement la maison. Beaucoup de personnes seront interrogées, mais bien peu pourront donner des renseignements utiles.

Je vous tiendrai au courant autant que faire se pourra des résultats de l'enquête et des incidents qui pourront surgir.

DUNKERQUE

Coup de couteau à Dunkerque

Le nommé Alphonse Calonne, ce dangereux *rôdeur qui a frappé d'un violent coup de* couteau au côté droit un nommé Cornélis, a été conduit au parquet. Il aurait frappé Cornélis. L'état de ce dernier est toujours désespéré.

Plusieurs témoins ont été interrogés: quatre ont vu que Calonne était armé d'un couteau, dont l'ont vu frapper sa victime à terre.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Suspension d'un percepteur

A la suite d'irrégularités constatées dans les écritures et de retard apporte dans ses versements, par un percepteur d'un chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Arras, ce fonctionnaire vient d'être suspendu de ses fonctions, en attendant la mesure de révocation qui va suivre.

On parle d'un déficit de douze mille francs.

Le percepteur dont il s'agit, est un ancien fonctionnaire de l'ordre administratif, entré dans les finances, il y a une dizaine d'années.

Eboulement dans une sablière

A BLAIRVILLE

Un tué — Deux blessés

Dans l'après-midi de lundi, trois terrassiers travaillaient à extraire de la terre dans une sablière à Blairville, près d'Arras.

Soudain, une énorme masse de terre s'écroula et, avant que les ouvriers aient pu se garer, ils étaient ensevelis.

Des pompiers accourus aussitôt, dégagèrent trois hommes. L'un d'eux, Cabaut, 19 ans, était mort; le deuxième, Deshayes, avait la jambe gauche fracturée; le troisième était légèrement contusionné.

Grave accident à Avion

Lundi soir, à onze heures, M. Joseph Bail leul, 29 ans, homme d'équipe, est tombé sous un train et a eu le bras droit coupé.

BÉTHUNE

Hippodrome. — Lundi matin un coup d'œil d'ensemble dans la salle n° 8 de la foule s'il est trop nombreux, nous empêchait, sous la direction de surveillant Louis Sauvage, âgé de 23 ans. Ce dernier n'en pas se sauver et on l'a retrouvé noyé.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des **Grands Magasins du Printemps de Paris**, que nous publions aux Annonces.

Aulieu de ces mixtures étranges

qui, tous les jours, sont livrées à la consommation, *avec les récitages les plus bizarreses, ayez le vitre d'APÉRITIF*, au commencer que l'accellent **VIN de**

BANYULS-TRILLES Quinquina

et vous ne tarderez pas à en ressentir les bienfaits surprenants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille

SPECTACLES & CONCERTS

Hippodrome-Théâtre. — Nous avons la bonne fortune de pouvoir annoncer à nos lecteurs qu'il leur sera donné prochainement de la représentation de l'étourdissant succès actuel du théâtre du « Palais-Royal », de M. Tristan Bernard : *L'Affaire Mielhoche*.

C'est un vaudeville à la fois attachant et d'une *immense comique extraordinaire*, avec une justeesse de ton sortit de dialogue et des rôles revêtus de belles époques de Lekoux.

M. Tristan Bernard a choisi pour faire connaître la pièce dans toute la France Mlle L. Pulcrin, Gorbin, très aimée de notre bon public qui va les revoir avec joie; puis ce sont MM. Calvin, de « Palais-Royal », Fournier, du « Gymnase », Loye, Delafosse, Maniers, etc., tous artistes des principaux théâtres de Paris.

Nous n'aurons garde d'oublier les artistes dames à la tête desquelles brillent Mlles Marchetti et Doley, du « Gymnase ».

Voilà donc une charmante soirée assurée.

Concert de la Fanfare Delattre. — Beaucoup de curiosité tourne en faveur de la fanfare pour assister au concert de la *Fanfare Delattre*, lequel, j'ai bien de la dire, a parfaitement réussi et a prouvé à tous les auditeurs qu'elle possède un fort bel ensemble musique et du fraicha gaîté.

Tout l'honneur en revient à la dévoué commission de la *Fanfare* et principalement à MM. Maurice Rossel, président, Paul Lainé, vice-président, et Louis Ricaert, directeur, qui en sont prodigués pour contenter leurs invités et les membres honoraires, et à qui j'adresse mes sincères félicitations.

La *Fanfare Delattre* a joué avec bon, une fantaisie orientale de Stuchmann et en a fait brillamment ressortir les diverses phrases, mais c'est dans l'ouverture d'*Obéron qu'elle s'est surtout fait apprécier* et a triomphé des difficultés de cette page magnifique dont l'interprétation exige la perfection absolue. Sous la savante direction du sympathique directeur, M. Louis Knorr, la *Fanfare Delattre* a prouvé qu'elle était toujours digne de sa réputation artistique.

M. Jaillard et Mme Bronville, deux excellents chanteurs de l'Opéra ont fait entendre quelques *morceaux choisis et ont terminé par le duo de* Sigurd qu'ils ont détaillé en artistes.

Mlle M. Bernard, de la Renaissance, a gracieusement rectité quelques monologues gais et bien trouvés et M. Chambery, du Bouffe-Parisien, a chanté avec une verve amusante des chansons dialectales.

M. Chassaier, le célèbre comiste que j'avais entendu pour la première fois en 1885, à Roubaix, et que j'ai eu l'occasion d'applaudir depuis à Arras, a toujours l'instrumental étonnant qui captive son auditoire et le retient attentif et charmé.

M. Chassaier a obtenu un succès enthousiaste et le public l'a rappelé et bisé après chaque morceau.

Au programme figurait une comédie, *le Visite du Docteur* et un opéra-comique, *Avant la Noce*, que M. Bernier et M. Chambery ont joué et chanté d'une façon charmante, Ces deux actes ont été fort appaudis.

Et comme excellente soirée à l'actif de la *Fanfare Delattre* et de son aimable commission.

C. D. F.

CONNAISSANCES UTILES

Entretien des armes. — Pour empêcher toute trace de rouille, les chasseurs emploient généralement soit du suif, soit de l'huile pour les graisser; malheureusement, au bout d'un certain temps, l'action de l'air fait rancir les corps gras et détermine la formation d'un acide qui ronge les armes.

Le mieux est de faire usage *d'huile de pétrole* (non pas d'essence minérale) sur laquelle l'air n'a aucun effet, et qui conserve indéfiniment le *métal qu'elle recouvre.*

BOHOMME FRANÇLIN.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Théâtre-Théâtre Faidherbe. — Dimanche 8 mars 1903. — Bur. 8 h. — Rideau 8 h. 1/2. — Tournée Lucy Fleur, du Théâtre national de l'Odéon.

Une seule représentation de l'immense succès

AMANTS

Pièce en 5 actes, de Maurice Donnay

Mlle Lucy Fleur jouera le rôle de Claudine Rouvier, Dumondé, ce dernier du comte de Fersen, qu'il a créé à Paris. — M. Paris, actuel de Georges Veinelli.

Conservatoire de musique. — Exercice mensuel d'élèves. — Salle des Fêtes, rue Jules-Guesde, dans la salle du Conservatoire, à 8 h. 1/2.

PROGRAMME

1. Prélude d'Lenel et Gretel, par Pierre Forqueray (Humoresque). — 2. Concerto de violon, par M. Henri Salesse, élève de M. Mimart. — 3. Duo pour Clarinette (Bizet), par MM. Bouvier, élève de M. P. Fauquez. — 4. Air de Mélisande, 1re première prélude (B) Premier Concerto en la mineur (Saint-Saëns), par Mlle Marie Lepoutre, élève de M. Vandekerne, élève de M. Laurent. — 5. Prière et Barcarolle de Fantaisie du Nord (*Meyerbeer*), par Mlle Angèle Dalathauwer, élève de Mme Marie Lepoutre. — 6. Solo de Violoncelle (H. Rabaud), par M. Charles Wauquier, élève de M. G. Delsart. — 7. Fantaisie impromptu pour piano (Chopin), par Mlle Jeanne Vanokeren, élève de M. Sentin. — 8. Solo de hautbois (Colin), par M. Gaston Bouvier, élève de M. A. Brisy. — 9. Solo de concours pour cornet à pistons (Massy), par M. Edouard Dertycek, élève de M. Mathieu. — 10. Caligula (G. Fauré), pour chœur et orchestre.

L'orchestre et les chœurs, sous la direction de M. J. Kosse.

Le piano d'accompagnement sera tenu par Mme Bryez-Reynaine.

Place de la Liberté. — Pour la première fois, installation de la

Grande Ménagerie Universelle PEZON de Paris

Tous les soirs, à 8 h. 1/2, grande représentation avec le concours des dompteurs Drowicky, Gérard, Chaos et de la jeune Alice.

Prix des places : Premières, 2 fr.; secondes, 1 fr.; troisièmes, 0,50.

Grand-Théâtre de Lille. — Direction : A. Bouchon-Fleuriot. — Du 4 au 8 mars. — Mardi, 8 h. 1/2. — Jeudi 6. — Soirée de gala avec le concours de M. Ridder, baryton de l'Opéra, *Hamlet*, grand-opéra.

Vendredi 7. — Soirée au bénéfice de M. Perrinet : **Les 320 jours**, de Bernède et Bouvrier. — Lille quand il pleut, un acte : **Un Tête-chaud**, Perrinet, intermèdes.

GUICHET DES RENSEIGNEMENTS

Réponses gratuites à toutes questions demandées par écrit

ARMÉE ET MARINE

A. E. V. M. : Ayant fait 4 années de service, vous êtes disponible tous des deux ans, tous les 28 jours. Sont acquéts en 1902, les réservistes des classes 1892 et 1895. Pour obtenir des congés de la première période, vous devrez remettre une demande à la gendarmerie. — *Un futur artilleur* : Il est possible que votre correspondant soit du contingent au ministère en attendant une vacance. Renseignez-vous au bureau de recrutement, place aux Herbes. — *Rédacteur* : Oui, vous devez le faire, et ce, dès maintenant. — *J. P. un enfant du Nord* : La grosse est suffisante. C'est affaire d'appréciation du « Journal ». On peut faire deux ou trois.

Un Bleu bec : Votre livret indique la classe de mobilisation à laquelle vous appartiens. Sont appelés en 1903 les réservistes des classes 1892 et 1895.

Colonel S.

DROIT USUEL

Voisinage : La vente après 20 h0 du salaire annuel. La seule question est donc de vouloir à en que le salaire soit exactement calculé. — *J. E. Pensé* : 1. Oui le testament dont vous parlez est suffisant. L'acte notarié n'est pas nécessaire. — *A. P. 55.* : On doit payer les lignes et le gymnase prend dans les deux lignes. — *M. A.* : Les enfants. — *Pensé Mel 19* : 1. Vous pouvez écrire pour demander un renvoi de vos pour le paiement de ce qui vous est dû. Tout autre mode de procéder pourrait vous être défavorable; 2. 5500 kr.; 3. 60.000 kr. comme les autres ministres.

Maître D.

AFFAIRES DIVERSES

Un bienvenu curieux : Elle a sollicité son mariage. — *E. D. à Douai* : Votre lettre passant avec 4 centimes d'as et les 3 dix, vous empêchen de faire 24. — On sait du *conflient à Progrès* : Dans un bon avenir vous aurez un nouveau programme complet. Si vous êtes ouvrier non patenté, habituel Lille, vous serez admis à Être gratuit.

Le Facteur.

Etat-Civil de Roubaix

Du 4 mars

Naissances. — Deschamps Zoé, r. du Hallot 87 — Pouvet Georges, r. de Valmy 19 — Dubreq Rose, r. des Fonvelles 145.

Décès. — Her Germaine, 19 ans, soigneur, r. Nationale 122 — Pecheux Marcel, 8 mois, r. Debeaucourt 32 — Desmet Jules, 67 ans, cordonnier, r. du Calvaire 32 — Dewez Julia, 7 ans, r. de Renaix, cour d'Hellium — Demeyere Jules, 3 ans, r. d'Arcole 15 — Lehouzec Henri, 1 an, r. de l'Hermitage 43 — Dhoine Simonne, 57 ans, r. de la Lotte 34.

Etat-Civil de Croix

Du 4 mars

Décès — Caplette Désiré, 34 ans, r. Kléber 123 — Vanorverchel Joanna, 5 mois, r. Mirabeau 34.

FEUILLETON 86

DÉTRESSE MATERNELLE

Par Henri GERMAIN

DEUXIÈME PARTIE

— C'est aussi ma conviction, achève Thérèse, conviction qui résulte de longues et profondes réflexions.

A présent, je n'ai plus qu'une chose à l'apprendre ou mieux à le montrer.

Je sont deux ou trois numéros du Petit Journal, qui parlent de l'accident dont fut victime, et du sauvetage accompli par mon brave et excellent Victor.

— Voyons? fit André d'un accent de tendresse.

— Les voici :

En faisant cela, Thérèse sortit du fond du panier couvert deux numéros anciens du *Petit Journal*, marqués chacun d'une croix bleue, à la rubrique : Faits divers, et lui tendit le plus ancien, le plus jaunis, et dont les plis à la longue étaient devenus aux coupures, puis il lui en qui le suivant.

Ceux ainsi qu'il apprit que, le lendemain de la catastrophe, deux matelots avaient trouvé sur leur train de bois un homme horribl à moitié mort.

Que des agents avaient interpellé dans la nuit, près du viaduc du Point du Jour, deux individus suspects, qui avaient tous deux deux étaient dans une embarcation mal dirigée, et qui devait infailliblement couler par cette nuit de tempête.

Le second numéro du *Petit Journal*, daté de quelques jours plus tard, disait qu'on avait retrouvé à Surenes le corps d'un misérable individu surveillé par la police, et nommé Julot, dit le Cabot.

Au dire du journal, cet homme devait être le compagnon de la femme trouvée inanimée sur un train de bois.

Tous ces faits rapprochés et classés paraissaient reconstituer une sorte de trame vraisemblable, d'où,